

Louis-Emond Hamelin L'homme du rang

Denis Vaugeois

Number 62, Fall 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17335ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

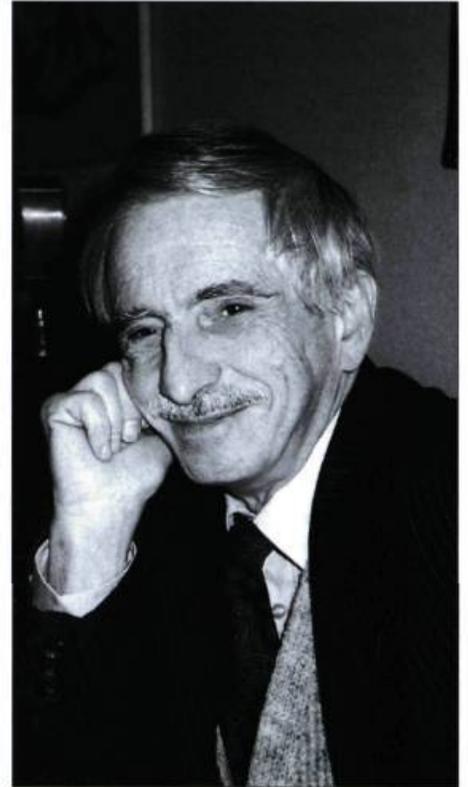
[Explore this journal](#)

Cite this document

Vaugeois, D. (1994). Louis-Emond Hamelin : l'homme du rang. *Continuité*, (62), 32–36.

Louis-Edmond Hamelin : l'homme du rang

Connu surtout pour son travail sur les pays nordiques, le géographe et linguiste Louis-Edmond Hamelin publiait il y a quelques mois une œuvre scientifique et multidisciplinaire qu'il considère comme son étude la plus profonde et la mieux faite, *Le rang d'habitat*. Cet essai représente la somme de plusieurs années de recherche. Il donne à cet élément culturel du Québec profond ses lettres de noblesse. Voilà une œuvre majeure qui vise à « magnifier ces braves gens ». L'auteur partage avec *Continuité* quelques-unes de ses constatations et de ses préoccupations.



PROPOS RECUEILLIS PAR DENIS VAUGEOIS

Continuité : Louis-Edmond Hamelin, quels sont, selon vous, les cinq principaux éléments qui permettent de définir le Québec ?

Louis-Edmond Hamelin : Lorsque j'ai créé en 1969 le terme québécoisité, j'ai essayé de définir ce qu'il signifiait ou le fait de ce qui est propre au Québec. Le caractère fondamental, c'est la langue française ; je ne peux penser que le Québec puisse exister sans cela. Le deuxième critère, par ordre d'importance historique et non actuel, est la religion catholique ; sans elle, je ne pense pas que le Québec aurait pu être fondé. Puis vient l'espace : l'espace illimité. Partir de Vaudreuil pour aller à Blanc-Sablon, c'est plus long que de traverser la France. Cet élément a influencé la mentalité des Canadiens français. Sans le goût de l'espace, on n'aurait pas déménagé si

souvent. On ne serait pas allés aux États-Unis. On ne serait pas ouverts au territoire, au Canada entier. L'espace est dans le subconscient. C'est pour cela que je suis allé dans le Nord. Mon quatrième critère est la structure agraire. Tout le Québec méridional est en rangs : la Grande Allée, c'est l'ancien chemin de rang de la côte Saint-Ignace, la Côte-de-Liesse à Montréal est un ancien chemin de rang. Si on a ça en pleine ville, à plus forte raison on a ça partout. Enfin l'hiver. Il n'y a pas de doute. Je devrais plutôt dire le Nord, car l'hiver est juste une petite façade du Nord, un cosmétique saisonnier.

C : Le rang représente donc une des caractéristiques majeures du Québec...

L.-E.H. : Le rang est un élément structurant de l'espace au Québec ; il lui a donné un faciès linéaire. Vous savez, il y a un esprit d'obéissance et d'acquiescement lié au rang. Ce constat peut aller

M. Louis-Edmond Hamelin est le lauréat du Prix Jean-Charles Falardeau 1994. Le rang d'habitat a été reconnu comme étant le meilleur livre de sciences sociales rédigé en français en 1993.

Rang du fleuve dans Lotbinière.
Photo : L.-E. Hamelin

assez loin si on l'envisage du point de vue psychologique.

G. : *Est-ce qu'on aurait pu avoir un régime seigneurial sans avoir de rangs et vice-versa ?*

L.-E.H. : On aurait pu avoir le régime seigneurial sans le rang puisque cela a existé en France pendant quatre ou cinq siècles. Sur un territoire non humanisé de façon sédentaire, on aurait pu établir des structures en forme d'étoiles comme à Charlesbourg. Mais, pour occuper le territoire, il aurait été malcommode d'aller d'une étoile à l'autre. Si vous voulez me faire dire que le rang était la meilleure formule de colonisation du Québec méridional, je dirais oui. Mais rien n'empêche que le régime seigneurial aurait pu vivre sous n'importe quelle autre forme. En Europe, on a surtout choisi le village. Je pense que le rang est ici un modèle approprié, mais il faut savoir que c'est en Europe que cette structure a été conçue, pas au Québec. C'est ce qui fait qu'on a vécu 30, 40, 50 ans sans le rang. Le rang a commencé vers 1637, dans la région de Québec et 1650 à Montréal, alors qu'on a ouvert le territoire en 1608. Si le Saint-Laurent avait été le facteur déterminant du rang, on l'aurait établi tout de suite. Le premier témoignage est celui de Jean Bourdon, un arpenteur arrivé ici en 1634 et qui a produit sept ans plus tard la première carte du rang ; on ne parlait pas alors de rang mais de « colonisation de proche en proche ». Marcel Trudel n'a trouvé le mot rang dans les documents d'archives qu'en 1664, et encore là, le mot était utilisé comme régionalisme.

G. : *Le rang existait donc avant le mot...*

L.-E.H. : Je me suis longtemps interrogé à ce sujet et j'ai beaucoup cherché à comprendre pourquoi on avait la chose sans le mot juste. Même dans le dictionnaire de Furetière de 1690, qui n'est pas un dictionnaire élitiste, il n'y a pas le sens qui nous intéresse du mot rang. La chose, pourtant, existait en 1404 : les curés et les évêques français utilisaient le mot rang, prononcé « rin », du mot germanique *rhing* qui veut dire « peuplement allongé », de sorte qu'on a eu en effet la chose sans le mot. Je me rappelle qu'en 1940 je ne trouvais pas dans les dictionnaires le sens québécois du mot rang. En fait, ce sens est inscrit dans les dictionnaires depuis 20 ans seulement.



G. : *Si le rang est structurant, dans quelle mesure a-t-il pu contribuer à désenclaver certaines régions, à articuler l'ensemble du territoire québécois ?*

L.-E.H. : Il a été structurant partout. Il n'y a que de rares endroits qui ne sont pas en rangs dans le Québec méridional : Charlesbourg, quelques villages qui doivent leur structure aux Jésuites et non à Talon, ainsi qu'une partie des Îles-de-la-Madeleine, colonisées selon le système britannique du bocage. De petites poussières comparativement à des milliers de kilomètres de rangs. Ce résultat a été atteint, grosso modo, en 150 ans. C'est extraordinaire.

G. : *Et pour atteindre des régions plus éloignées, pour raccorder le Lac-Saint-Jean à la vallée du Saint-Laurent ou rattacher Rouyn-Noranda, le rang ne perd-il pas de son utilité ?*

L.-E.H. : Dans le rang, il y a cinq éléments : les lots, un chemin de rang, des maisons alignées, des gens et une route qui relie les chemins de rang entre eux. Ce sont des routes, par exemple, qui relient Louiseville et Maskinongé. En fait, il y a quatre types de rangs : le rang du fleuve, le rang d'arrière-fleuve, le « range » des Cantons-de-l'Est et le rang de canton comme en Abitibi. Quand on regarde une carte du Québec

méridional, on s'aperçoit que le rang n'occupe pas tellement de territoire, mais en dehors du vaste espace occupé par les lacs et les forêts, il y a des rangs partout. Il fallait distinguer les différents types de rangs, ce qui n'avait pas été fait auparavant.

G. : *Cet examen attentif, une vie pratiquement consacrée au rang mis à part quelques intermèdes, cela vous a-t-il amené à certaines découvertes que vous considérez comme majeures ?*

L.-G.N. : Déjà d'avoir mis de l'ordre dans la connaissance du rang, c'est énorme. Chaque élément se distingue culturellement, au plan de la toponymie par exemple. De plus, le rang change ; avec la fermeture des rangs de canton, le rang se dissout. Le langage du rang au Québec disparaît et demain on l'aura oublié. À cet égard, mon travail constitue un apport considérable à la culture.

La deuxième chose importante, c'est que pour une première fois il y a une étude de la littérature du rang. Cela m'a pris des mois de travail, j'ai lu les 450 œuvres rurales. Le constat est clair : 40 % des écrits nomment la chose et utilisent le mot rang, 20 % nomment la chose sans le mot rang et les autres 40 % ne nomment pas la chose ni n'utilisent le mot. Ce qui veut dire que 40 % de nos œuvres du terroir n'ont pas dit un seul mot sur le rang. Il y a un refus, dans une proportion de 60 %, d'en traiter suffisamment. Le fait que le sens du mot n'était pas dans le dictionnaire a probablement contribué à faire délaissé ce sujet majeur. Par exemple, des 186 vers d'Octave Crémazie consacrés à la colonisation, il n'y a pas un mot sur le rang, ni sur la chose définie. Il y a eu une obstination, un refus probablement bourgeois contre ce qui pouvait passer pour vulgaire. En tout cas, c'est ce que démontre mon tableau sur les œuvres du terroir.

G. : *Comment expliquer que notre littérature ignore à ce point la réalité du rang ? Peut-être est-il trop omniprésent... Il y a du sable partout, et qui parle du sable ?*

L.-G.N. : Félix Antoine Savard a essayé de le faire ; le problème avec le rang, c'est que les gens le considéraient comme une chose « épaisse », commune. Je dirais qu'il y a tout un langage du rang qui n'a pas été reproduit. Il n'y a d'ailleurs aucun livre de la poésie québécoise qui utilise le mot rang dans le titre. J'ajouterais à cela que ceux qui en ont parlé ont plus souvent qu'autrement dénigré le rang et celui qui y habitait. Claude Henri Grignon fait dire à un personnage : « Faut être peu instruit pour faire du rang. » En somme, à part quelques exceptions, soit que la littérature ne parle pas du rang soit qu'elle lui pisse dessus.

G. : *La structure agraire a-t-elle eu des répercussions sur la mentalité des gens, a-t-elle eu une influence sur leur caractère ?*

L.-G.N. : Pour répondre à cette question, je citerai un prédécesseur, Guillaume Lévesque, dont un texte sur le sujet a été publié en 1891 dans le *Répertoire national* de James Houston. Selon Lévesque, le tempérament des Canadiens français tient au climat et au rang. Notre esprit de sociabilité s'est développé à partir de la structure agraire, selon notre situation dans l'espace.

Le rang nous a influencés, dans le fond. Léon Gérin a développé dans ses récits le concept de voisinage, il n'aurait pu le faire sans le rang. Cette structure permet d'être à une certaine distance de son voisin, de le voir venir. À la ville, la proximité engendre un concept différent du voisinage.

G. : *Est-ce que votre étude vous a permis de mieux comprendre le Québec ?*

L.-G.N. : J'ai eu l'impression au cours de ces longues années à étudier le rang — mon premier article remonte à 1953 — de saisir le Québec profond. Je suis né sur une ferme, mais c'est par ma recherche que j'ai compris le rang. C'est dans les musées qu'on apprend à faire de la peinture, disait Malraux. C'est par l'étude intellectuelle que j'ai appris davantage sur ce rang que je croyais connaître. J'avais l'impression de connaître le Québec profond, mais j'étais bloqué par le fait qu'on a toujours refusé et refuse encore certains traits du pays. On a une espèce de petite science élitiste au Québec qu'on traîne et qui a joué contre le Nord, contre l'hiver, contre le rural, contre les cultivateurs. En fait, contre une partie de notre vie nationale.

Je dirais que, fondamentalement, le Québécois est un être de refus. Il y a une espèce de gloire nationale à refuser. Que ce soit le projet de l'indépendance ou le projet du Canada. Il faut toujours que quelqu'un refuse quelque part, c'est très profond. J'ai vu cela en étudiant le rang, plus que je ne l'avais jamais vu avant. Rien ne doit marcher. D'où vient ce trait-là du Québec ? Je ne peux pas l'expliquer. Un refus constant. On refusait de « faire du rang » pour aller aux États-Unis.

G. : *Vous dites de votre ouvrage *Le rang d'habitat, qu'il est un peu comme une autobiographie. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?**

L.-G.N. : Il n'y a pas de doute là-dessus, c'est un peu une vengeance contre le sort qu'on a fait subir à mon père qui était cultivateur. Ce gars-là a été humilié par les médecins, les notaires, sa famille.

En ce sens, mon père était un exclu. Les Hamelin étaient une famille bourgeoise et sur huit générations, mon père a été le seul cultivateur. Je m'étais dit, un jour je ferai un « monument » pour le rang. J'écrirai quelque chose, un ouvrage scientifique, pour montrer que ce n'était pas si bête que ça, en fin de compte, de vivre dans un rang.

G. : Pourquoi avez-vous décidé de devenir géographe ?

L.-E. H. : Le fait de vivre sur une ferme jusqu'à l'âge de 14 ans et pendant l'été par la suite m'a fait prendre conscience de l'espace ; je sens l'espace. J'étais aussi près des gens pauvres, près des exclus, des Amérindiens entre autres. Mais je dois aussi cette décision à mes parents. Ni l'un ni l'autre n'avait choisi de vivre sur une terre. J'entendais le message : « Il faut que tu sortes, que tu fasses quelque chose d'original dans ta vie, il ne faut pas que tu te fasses avoir. » Un refus de se faire organiser. Quand je voyais que personne ne faisait de la géographie du Nord, j'en faisais, que personne ne faisait de l'amérindien, j'en faisais. Il y a un peu cela au fond de mon caractère.

Mon père était très torturé. En 1910, il est allé écouter Henri Bourassa. Il s'est abonné au *Devoir*, un des rares lecteurs du *Devoir* chez les paysans. En lisant le *Devoir*, il avait découvert la géographie qu'il me faisait réciter par cœur. Avant sa mort à 82 ans, mon père me disait : « Tu me venges. »

G. : Et votre amour des mots, cette passion de créer des mots, d'où vient-elle ?

L.-E. H. : Quand je voyais que le sens du mot rang n'était pas dans le dictionnaire, ça me fatiguait. La langue française comme la langue anglaise est pleine de trous. Beaucoup de choses, par exemple, n'ont pas été exprimées concernant le Nord, l'hiver. À l'heure actuelle, j'ai créé 40 mots ou sens qui circulent dans les dictionnaires de langue ou de science. Quand on s'est fait dire tout au long du cours classique que la langue française était parfaite, il faut avoir un front de bœuf pour oser créer des mots. C'est vraiment en travaillant sur le Nord que j'ai cherché les mots qui n'existaient pas encore. On m'a encouragé. Paul Émile Victor m'avait dit : « Si vous pouvez faire quelque chose... » Je les conçois avec beaucoup de soin. Et ce livre sur le rang, c'est aussi une thèse de linguistique afin d'obtenir le titre nécessaire pour continuer à contribuer au vocabulaire, car on m'avait fait remarquer que je n'avais pas le titre de linguiste. Comme cela prend 20 ans pour faire reconnaître officiellement un mot, je devrais être au seuil de nouvelles inscriptions !

À vos quartiers !



Soucieux de valoriser les notions d'entretien préventif et de préservation de l'architecture populaire des quartiers anciens de Montréal, le Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville et la Fondation Héritage Montréal ont conçu, il y a quatre ans, l'Opération patrimoine populaire. Un concours où un jury désigne, pour chacun des neuf arrondissements, les plus intéressantes réalisations dans sept catégories : résidence, « plex », édifice à logements multiples, établissement de commerce, industrie ou édifice à bureaux, rue résidentielle et tronçon de rue commerciale. L'évaluation se fonde sur quatre critères : l'âge des bâtiments, la préservation ou le respect du caractère d'origine, le respect du caractère du voisinage ainsi que l'harmonie de l'ensemble.

L'événement, qui vise à reconnaître les efforts de préservation déployés par les propriétaires d'immeubles patrimoniaux, se déroule annuellement à la fin de septembre et se veut une fête familiale par les activités qu'il propose. Le thème cette année était *À vos quartiers, prêts... découvrez !* Les familles ont donc eu l'occasion d'admirer les habitations primées depuis le début du projet dans le cadre d'expositions de photographies présentées dans les maisons de la culture et dans le hall de l'hôtel de ville.

Quatre musées se sont joints à l'événement et, chacun à leur façon, ont invité le public à découvrir l'histoire de l'architecture et la vie de Montréal depuis des générations : le Centre d'histoire de Montréal, le musée de la Ferme Saint-Gabriel, le musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal et le musée Pointe-à-Callière. À ces visites s'ajoutent celles d'une trentaine d'églises et de différents quartiers, de même que des soirées-conférences. L'Opération patrimoine populaire est l'occasion pour les résidents de Montréal de se transformer en touristes pour apprécier ce qui fait la qualité de leur ville et découvrir les trésors qu'elle recèle.

Source : Ville de Montréal